



OPÉRATIONS TPE SANS DEMANDE DE SAISIE DE CODE

01 Pourquoi le code PIN n'est-il pas demandé sur certains TPE ?

Cela peut se produire lorsque vous utilisez votre carte sur des terminaux appartenant à d'autres banques. Ces TPE sont configurés pour autoriser des paiements sans code PIN dans certaines conditions, comme pour des petits montants ou des situations particulières.

02 Ma carte est-elle responsable de cette situation ?

Non, votre carte fonctionne parfaitement. Ce phénomène est lié aux paramètres du TPE utilisé, et non à votre carte ou à nos services.

03 Mes transactions sont-elles sécurisées ?

Oui, toutes vos transactions, même sans code PIN, sont protégées par des mécanismes de sécurité avancés, comme le cryptage des données et la surveillance des anomalies.

04 Est-ce qu'il y aurait un plafond maximum pour les transactions avec ce type de terminaux ?

Non, il n'y a aucun montant plafonné. Toutes les transactions peuvent être effectuées suivant les plafonds de votre carte bancaire.

05 Que faire si je suis inquiet pour la sécurité de mes transactions ?

Nos systèmes de détection des fraudes veillent sur toutes vos opérations. Si vous avez des questions ou constatez une anomalie, contactez immédiatement notre Centre de Relations Clients 24h/7j via les canaux suivants :

- ☎ 80 200 800 depuis la Côte d'Ivoire et +225 27 20 20 22 00 depuis l'étranger;
- ✉ nsiabanque.ci@nsiabanque.com;
- 📱 m.me/NSIABANQUECI.

Nous vous accompagnerons dans la vérification et, si nécessaire, le blocage de votre carte.

06 Cela peut-il arriver sur les TPE de la NSIA Banque CI ?

Non, les TPE de notre Banque demandent systématiquement un code PIN pour valider une transaction (hors paiements sans contact).

07 Puis-je éviter ce phénomène ?

Ce comportement dépend uniquement des paramètres des TPE externes. Nous vous conseillons de vérifier vos reçus après chaque transaction et de signaler toute transaction inhabituelle à nos équipes.